

## DU MARDI AU SAMEDI :

**8h30 :** Méditation du Chapelet.

**15h00 :** Chapelet de la Divine Miséricorde et Adoration du Saint Sacrement

## HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE :

A BONNIERES : ➔ **Mardi : 18h30**

- Mercredi – Vendredi – Samedi : 9h00

➔ **jeudi : 18h30 plus ½ heure d'adoration**

A ROSNY : - Vendredi : 18h30

## HORAIRES DES MESSES DU DIMANCHE :

A FRENEUSE : - Samedi : 18h00 (première messe du dimanche)

A BONNIERES : - Dimanche : 9h00 et 11h00

A ROSNY : - Dimanche : 9h00 et 11h00

La capacité d'accueil des églises sera réduite à un banc sur deux  
**Port du masque obligatoire** - Gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'église.

**MERCI de prévenir les personnes de votre entourage qui ne viennent plus à la messe depuis mars dernier de la reprise des célébrations eucharistiques et de la possibilité de recevoir la communion à domicile, si elles le désirent**

.../... Dans chaque circonstance de sa vie, Joseph a su prononcer son "fiat", tout comme Marie à l'Annonciation, et comme Jésus à Gethsémani. Dans son rôle de chef de famille, Joseph a enseigné à Jésus à être soumis à ses parents (cf. Lc 2, 51), selon le commandement de Dieu (cf. Ex 20, 12).

Dans la vie cachée de Nazareth, Jésus a appris à faire la volonté du Père à l'école de Joseph. Cette volonté est devenue sa nourriture quotidienne (cf. Jn 4, 34). Même au moment le plus difficile de sa vie, à Gethsémani, il préfère accomplir la volonté du Père plutôt que la sienne.[16] et il se fait « obéissant jusqu'à la mort [...] de la croix » (Ph 2, 8). C'est pourquoi l'auteur de la Lettre aux Hébreux conclut que Jésus « apprit par ses souffrances l'obéissance » (5, 8).

Il résulte de tous ces événements que Joseph « a été appelé par Dieu à servir directement la personne et la mission de Jésus en exerçant sa paternité. C'est bien de cette manière qu'il coopère dans la plénitude du temps au grand mystère de la Rédemption et qu'il est véritablement ministre du salut ».[17]

**Prière à Saint Joseph :** Salut, gardien du Rédempteur, époux de la Vierge Marie. À toi Dieu a confié son Fils ; en toi Marie a remis sa confiance ; avec toi le Christ est devenu homme. O bienheureux Joseph, montre-toi aussi un père pour nous, et conduis-nous sur le chemin de la vie. Obtiens-nous grâce, miséricorde et courage, et défends-nous de tout mal. Amen.



Dimanche 3 janvier 2021  
**Fête de l'Epiphanie,**

Chers frères et sœurs dans le Christ, les premiers jours de l'année sont pour nous l'occasion de présenter nos vœux à tous ceux que nous aimons et que nous connaissons.

L'année 2020 passée a été bouleversée par cette pandémie du Covid-19 : elle nous a obligé à un regard différent sur la vie, la société, les personnes, sur DIEU et le monde.

2020 nous a donné de porter notre attention sur ce qui est le plus important dans notre vie : la Foi, la famille, l'amour au cœur du couple et envers nos parents et nos enfants pour lesquels nous avons mesuré que notre vie est bien fragile lorsqu'un virus, à peine perceptible au microscope, peut la mettre en péril, voire la détruire.

Nous avons remis l'essentiel à sa place et recouvré les vraies valeurs de la Foi, de la Vie, de l'Amour comme de l'Amitié.

2021 est né et nous devons continuer à aller de l'avant, à bâtir l'avenir, faire grandir et accomplir nos projets, nos ambitions...

Nous chrétiens, nous savons que sans la Force de DIEU, sans sa Grâce, nous ne pouvons pas faire grand-chose, ni gagner le combat contre la Mort et le péché.

Puisse 2021 nous apporter de grandir dans l'Amour du Seigneur et nous donner de reconstruire pour nos enfants un chemin de foi qui, dans le catéchisme et l'aumônerie, leur donnera de grandir dans l'Amour de Jésus, dans l'assurance de sa Protection, de ses Bénédictiones et de son Amour.

St Joseph a été placé par le pape François comme figure exemplaire pour 2021. Puissions-nous à son école grandir dans la confiance en DIEU, dans l'abandon à sa Sainte Providence et Volonté et qu'à sa prière et à celle de **Notre Dame de la MER, du Mesnil-Regnard et de Bonnières**, DIEU nous comble de ses grâces de Paix et de Joie et nous tienne en bonne santé tout au long de l'année.  
père Didier LenouveL- votre curé-

**Bonne et Sainte Année 2021 !**

43, rue Georges Herrewyn 78270 Bonnières sur Seine  
Email : paroissedebonnières@gmail.com -- http://paroissebonnières-78.cef.fr  
Père Didier LenouveL, à la cure, tél : 01.30.42.09.55 / Fax : 09.67.77.09.55  
Père Joseph VU THE KY, au vicariat de Rosny, tél : 01.30.93.16.33  
Secrétariat de la cure de Bonnières ouvert tous les matins du mardi au samedi

DOMINICALES 293

## CARNET PAROISSIAL

- **NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LES OBSEQUES DE :**
  - Guy DESMARAIS le 29 décembre à Freneuse
  - Jean PERRIN le 29 décembre à Bonnières
  - Arthur LEMOS LOURENCO da CUNHA le 30 décembre à Freneuse
- **NOUS CÉLÉBRERONS LES OBSEQUES DE :**
  - Clémentine CONSTANCIO le 7 janvier à 14h30 à Freneuse
  - Roland ESPOSITO-MASCHIOT le 6 janvier à 15h00 à Bonnières
  - Clémentine CONSTANCIO le 7 janvier à 14h30 à Freneuse



## INTENTIONS DE MESSE

- Samedi 2 janvier à Freneuse : Raffaele GIANNONE
- Dimanche 3 janvier : Joseph BERTHE, Edmond SOLINSKI, Renée BOIVIN, Maria MARQUES da SILVA
- Mardi 5 janvier : Jacqueline CUZIN, Tecla DE PELLEGRIN
- Mercredi 6 janvier : Denise ANGOT, Jean PERSET
- Jeudi 7 janvier : Marcel KADDOUR, Claude QUATREBOEUF
- Vendredi 8 janvier : Hervé LESPANNIER, Raffaele GIANNONE
- Samedi 9 janvier : Marie-Thérèse GILBERT, en remerciement de grâces reçues  
A Freneuse : Pour la famille GUERVENO



**Mardi 12 janvier 2021 messe à Freneuse**

**18h00 : Chapelet - 18h30 : Messe**

**19h00 à 19h30 : Adoration**

Prochaine date : 09/02/2021



**MANIF**  
30/31 JANV.  
PARTOUT  
EN FRANCE

**CONTRE LA PMA SANS PÈRE,  
LA GPA ET LE PROJET  
DE LOI BIOÉTHIQUE**

## INTENTIONS DU SAINT PERE



**JANVIER: La fraternité humaine : Prions pour que le Seigneur nous donne la grâce de vivre en pleine fraternité avec nos frères et sœurs d'autres religions, en priant les uns pour les autres, ouverts à tous.**

« Nous pouvons nous aussi, chaque jour, changer le mal en bien. Les gestes d'amour changent l'histoire: même les petits gestes cachés, quotidiens. Parce que Dieu guide l'histoire grâce à l'humble courage de ceux qui prient, aiment et pardonnent.» le 26/12/2020



## Lettre Apostolique pour les 150 ans de la promulgation de Saint

**Joseph, Patron de l'Eglise Universelle**

**PATRIS CORDE DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS**

Donné à Rome, Saint Jean de Latran, le 8 décembre, Solennité de l'Immaculée Conception de la B.V. Marie, de l'année 2020, la huitième de mon Pontificat. <http://www.vatican.va>

### 3. Père dans l'obéissance

Dieu a aussi révélé à Joseph ses desseins par des songes, de façon analogue à ce qu'il a fait avec Marie quand il lui a manifesté son plan de salut. Dans la Bible, comme chez tous les peuples antiques, les songes étaient considérés comme un des moyens par lesquels Dieu manifeste sa volonté.

Joseph est très préoccupé par la grossesse incompréhensible de Marie : il ne veut pas « l'accuser publiquement » mais décide de « la renvoyer en secret » (Mt 1, 19). Dans le premier songe, l'ange l'aide à résoudre son dilemme : « Ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 20-21). Sa réponse est immédiate : « Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit » (Mt 1, 24). Grâce à l'obéissance, il surmonte son drame et il sauve Marie.

Dans le deuxième songe, l'ange demande à Joseph : « Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr » (Mt 2, 13). Joseph n'hésite pas à obéir, sans se poser de questions concernant les difficultés qu'il devra rencontrer : « Il se leva dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode » (Mt 2, 14-15).

En Égypte, Joseph, avec confiance et patience, attend l'avis promis par l'ange pour retourner dans son Pays. Le messenger divin, dans un troisième songe, juste après l'avoir informé que ceux qui cherchaient à tuer l'enfant sont morts, lui ordonne de se lever, de prendre avec lui l'enfant et sa mère et de retourner en terre d'Israël (cf. Mt 2, 19-20). Il obéit une fois encore sans hésiter : « Il se leva, prit l'enfant et sa mère, et il entra dans le pays d'Israël » (Mt 2, 21).

Mais durant le voyage de retour, « apprenant qu'Arkélaüs régnait sur la Judée à la place de son père Hérode, il eut peur de s'y rendre. Averti en songe, – et c'est la quatrième fois que cela arrive – il se retira dans la région de Galilée et vint habiter dans une ville appelée Nazareth » (Mt 2, 22-23).

L'évangéliste Luc rapporte que Joseph a affronté le long et pénible voyage de Nazareth à Bethléem pour se faire enregistrer dans sa ville d'origine, selon la loi de recensement de l'empereur César Auguste. Jésus est né dans cette circonstance (cf. Lc 2, 1-7) et il a été inscrit au registre de l'Empire comme tous les autres enfants. Saint Luc, en particulier, prend soin de souligner que les parents de Jésus observaient toutes les prescriptions de la Loi : les rites de la circoncision de Jésus, de la purification de Marie après l'accouchement, de l'offrande du premier-né à Dieu (cf. 2, 21-24).[15]

.../...